



Janvier 2017 - n° 2017 - 004
01/12

Infos rapides

En novembre 2016, nouveau recul de l'excédent agroalimentaire français sur un an

En novembre 2016, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 604 millions d'euros, en baisse de 251 millions d'euros par rapport à novembre 2015. Les exportations diminuent de 72 millions d'euros sur un an tandis que les importations progressent de 179 millions d'euros. Une nouvelle fois, l'excédent commercial recule principalement avec l'UE (- 183 millions d'euros).

Le solde des échanges de produits agricoles bruts recule de 196 millions d'euros sur un an, en relation avec la poursuite de la baisse des exportations de céréales. L'excédent des échanges de produits transformés diminue également (- 55 millions d'euros sur un an). En valeur, la progression des exportations de produits transformés (boissons alcoolisées principalement) est plus que compensée par la hausse des importations de produits laitiers, boissons, produits à base de fruits et légumes et préparations issues de la pêche.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur page 2
Sur un an, la progression des importations tire l'excédent agroalimentaire vers le bas

Produits agricoles bruts page 3
En novembre 2016, la baisse des ventes de céréales s'élève à 36 % sur un an

Produits agricoles transformés page 4
Malgré la hausse des exportations, l'excédent commercial recule sur un an

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

Sur un an, la progression des importations tire l'excédent agroalimentaire vers le bas

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 604 millions d'euros en novembre 2016, soit une diminution de 251 millions d'euros par rapport à novembre 2015. Sur un an, les exportations baissent en valeur (- 1 % soit - 72 millions d'euros) tandis que les importations s'accroissent (+ 4 % soit + 179 millions d'euros).

Avec les pays tiers, les exportations ont diminué de 30 millions d'euros (- 2 %). Dans le même temps, les importations ont progressé de 38 millions d'euros (+ 3 %). L'excédent affiche donc une baisse de 68 millions d'euros par rapport à novembre 2015 pour s'établir à 320 millions d'euros. Si l'excédent des échanges de produits transformés augmente de 51 millions d'euros sur un an, le solde commercial des produits bruts diminue de 120 millions d'euros. La hausse des ventes de boissons alcoolisées profite au

premier alors que le second pâtit de la baisse des exportations de céréales par rapport à novembre 2015.

Avec l'Union européenne, le solde du commerce extérieur perd 183 millions d'euros par rapport à novembre 2015 mais retrouve un niveau excédentaire ce mois-ci. Les exportations régressent de 42 millions sur un an (- 1 %) et les importations progressent de 141 millions d'euros (+ 5 %). Si la baisse des exportations concerne les produits bruts (- 65 millions d'euros) avec, là encore, un recul des ventes de céréales, la hausse des importations touche surtout les produits transformés, et en premier lieu les produits laitiers.

Sur les onze premiers mois de 2016, l'excédent agroalimentaire atteint 5,9 milliards d'euros, en baisse de près de 2,6 milliards d'euros par rapport à 2015 (dont 1,8 milliards avec l'UE).

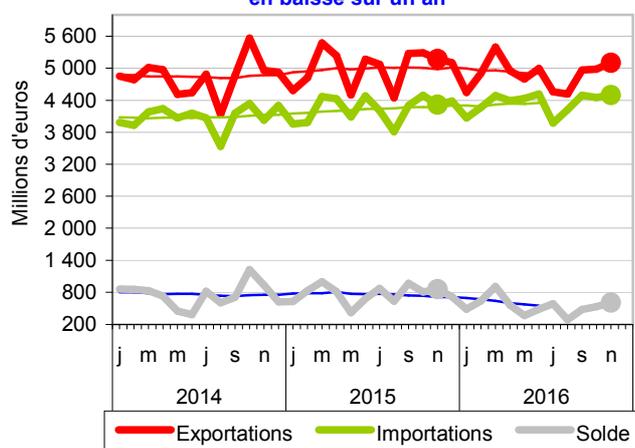
Les indicateurs

Produits CPF2	Novembre						Cumuls 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
UE												
Produits bruts	609	620	875	810	266	190	6 222	6 626	9 466	9 176	3 244	2 550
Produits transformés	2 344	2 474	2 546	2 569	201	95	25 813	26 532	25 182	24 825	-631	-1 707
AGROALIMENTAIRE	2 953	3 094	3 421	3 379	468	285	32 035	33 158	34 649	34 001	2 613	843
Pays tiers												
Produits bruts	531	551	343	243	-188	-308	5 675	5 906	4 895	3 986	-780	-1 920
Produits transformés	833	852	1 409	1 479	576	627	8 815	8 734	15 491	15 747	6 676	7 013
AGROALIMENTAIRE	1 365	1 403	1 752	1 722	388	320	14 490	14 640	20 386	19 733	5 896	5 093
Monde												
Produits bruts	1 140	1 171	1 218	1 053	78	-118	11 897	12 532	14 361	13 162	2 464	630
Produits transformés	3 178	3 326	3 955	4 048	778	722	34 629	35 266	40 674	40 572	6 045	5 306
AGROALIMENTAIRE	4 318	4 497	5 173	5 101	856	604	46 526	47 798	55 035	53 734	8 509	5 936

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

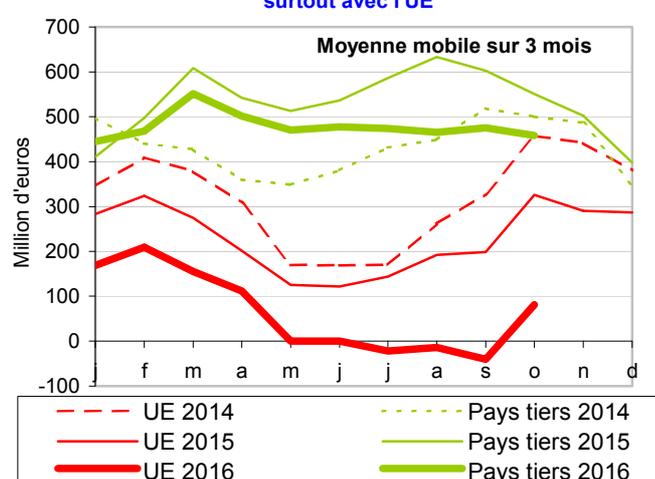
En novembre 2016, l'excédent agroalimentaire est en baisse sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Sur un an, diminution du solde des échanges surtout avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

En novembre 2016, la baisse des ventes de céréales s'élève à 36 % sur un an

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est de nouveau déficitaire (- 118 millions d'euros) en novembre 2016. Cette baisse de 196 millions d'euros par rapport à 2015 reflète une dégradation aussi bien avec les pays tiers qu'avec l'UE (respectivement - 120 et - 76 millions d'euros).

Les **exportations** (un peu plus de 1 milliard d'euros) reculent de 165 millions d'euros (- 14 % par rapport à novembre 2015). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations diminuer de 36 % sur un an. En blé tendre, les spécificités qualitatives de la récolte 2016, la faiblesse des disponibilités et la concurrence rendent difficiles les ventes vers les pays du Maghreb (Algérie, Maroc

mais aussi Egypte) et vers le nord de l'UE (Pays-Bas, Belgique) qui sont traditionnellement des débouchés importants pour la France. En orge, les ventes à destination de la Chine sont réduites à la portion congrue alors que cette dernière représentait le premier client pour les orges fourragères et brassicoles françaises en 2015.

Les **importations** (proches de 1,2 milliard d'euros) sont en hausse de 31 millions d'euros (+ 3 % par rapport à novembre 2015).

Sur les onze premiers mois de 2016, l'excédent commercial de produits bruts ne représente plus que le quart du solde de 2015.

Les indicateurs

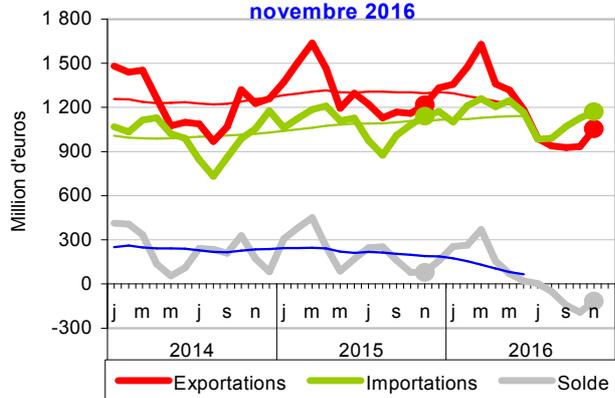
Produits CPF4	Novembre						Cumuls 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
PRODUITS BRUTS	1 140	1 171	1 218	1 053	78	-118	11 897	12 532	14 361	13 162	2 464	630
Agriculture et élevage	987	995	1 134	969	147	-26	10 384	10 827	13 459	12 270	3 075	1 443
Céréales, légum., oléagi.	180	171	516	370	336	199	1 601	1 765	7 714	6 451	6 113	4 686
Céréales n. c. riz	33	60	415	265	382	206	394	442	6 651	5 277	6 256	4 835
Oléoprotéagineux	146	111	101	104	-46	-7	1 202	1 318	1 058	1 169	-145	-150
Légumes, fleurs, plantes	225	232	194	211	-31	-21	2 753	2 865	1 990	2 152	-763	-713
Légumes	178	190	176	192	-2	2	2 239	2 379	1 707	1 893	-531	-486
Prod. cult. permanentes	531	545	177	177	-353	-368	5 477	5 700	1 699	1 672	-3 778	-4 028
Fruits	360	361	151	152	-209	-209	3 486	3 721	1 392	1 362	-2 094	-2 358
Café, cacao, thé	73	82	3	2	-70	-80	919	860	30	22	-889	-838
Animaux vifs, œufs, miel	52	47	247	211	195	164	553	497	2 056	1 994	1 503	1 497
Bovins	4	2	167	138	163	136	42	29	1 259	1 278	1 216	1 249
Produits sylvicoles	22	21	39	34	17	12	237	228	403	371	166	144
Pêche et aquaculture	131	155	45	51	-86	-104	1 276	1 477	499	521	-777	-956

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

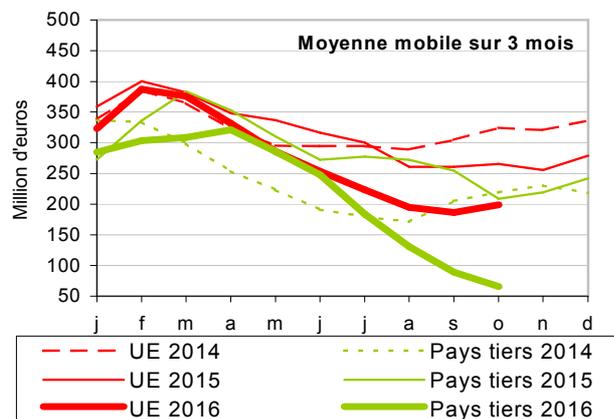
Le solde des produits agricoles bruts est déficitaire pour le 4ème mois de suite en novembre 2016



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Sur un an, les exportations de céréales apparaissent en retrait



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Malgré la hausse des exportations, l'excédent commercial recule sur un an

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 722 millions d'euros en novembre 2016, en baisse de 56 millions d'euros sur un an.

Les **exportations** progressent de 93 millions d'euros (+ 2 %) par rapport à novembre 2015. La valeur des exportations de boissons alcoolisées gagne ainsi 8 % sur un an (+ 90 millions d'euros). Pour les vins et champagne, vers le Royaume-Uni et l'Allemagne, deux débouchés importants au sein de l'UE, les ventes sont en hausse de 18 et 11 millions d'euros sur un an. Il en va de même pour les Etats-Unis et Hong Kong

avec respectivement 10 et 12 millions d'euros. Pour les premiers, il faut aussi tenir compte de ventes de cognac dynamiques qui augmentent de 17 millions d'euros par rapport à novembre 2015.

Parallèlement, la valeur des **importations** progresse de 148 millions d'euros (soit + 5 % sur un an). Cette hausse porte surtout sur les produits laitiers (notamment en provenance des Pays-Bas et d'Irlande), les boissons et les produits à base de fruits et légumes.

Sur les onze premiers mois de l'année 2016, l'excédent a reculé de 12 % sur un an.

Les indicateurs

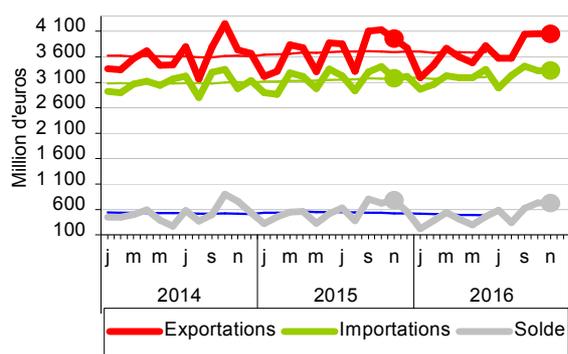
million d'euros

Produits CPF4	Novembre						Cumuls 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
IAA, TABACS	3 178	3 326	3 955	4 048	778	722	34 629	35 266	40 674	40 572	6 045	5 306
Viandes, prod. de l'abattage	436	447	410	406	-26	-42	5 058	4 766	4 094	3 943	-964	-823
<i>Viande bovine</i>	100	94	72	80	-28	-14	1 170	1 061	825	818	-346	-243
<i>Viande porcine</i>	60	57	60	64	0	7	758	601	684	725	-73	124
<i>Volaille</i>	84	91	103	88	19	-3	922	960	909	747	-13	-213
Prod. préparés de la pêche	338	360	94	79	-243	-280	3 444	3 542	765	769	-2 679	-2 773
Prod. à base de fruits & lég.	373	396	155	165	-219	-231	4 084	4 358	1 790	1 791	-2 294	-2 567
Huiles, tourteaux, corps gras	291	293	104	103	-187	-191	3 283	3 107	1 068	1 125	-2 214	-1 982
<i>Tourteaux</i>	152	114	12	9	-140	-106	1 565	1 263	146	117	-1 419	-1 146
Produits laitiers, glaces	238	271	543	539	305	269	2 947	2 898	5 979	5 688	3 032	2 789
<i>Fromages</i>	103	107	282	284	179	178	1 231	1 242	2 725	2 682	1 493	1 440
Produits des céréales	135	138	223	223	89	84	1 470	1 539	2 456	2 441	986	902
Biscuits, pâtisseries, pâtes	185	194	150	169	-35	-25	1 996	2 048	1 534	1 721	-462	-327
Autres produits alimentaires	695	712	731	709	36	-3	6 990	7 338	7 328	7 382	339	44
<i>Sucre</i>	19	26	109	94	90	69	235	252	1 020	955	785	702
<i>Chocolat, confiserie</i>	279	280	204	199	-76	-81	2 584	2 752	1 995	2 004	-589	-748
Aliments pour animaux	83	95	176	184	93	89	853	905	2 045	1 912	1 192	1 007
Boissons	269	293	1 347	1 449	1 078	1 156	2 929	3 116	13 385	13 561	10 456	10 446
<i>Vins, champagne</i>	58	62	844	885	786	824	629	677	7 560	7 508	6 931	6 832
<i>Eaux de vie, alcools</i>	108	116	338	387	230	271	1 009	1 069	3 661	3 847	2 652	2 778
Tabacs	135	127	22	23	-113	-104	1 574	1 648	229	240	-1 345	-1 409

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

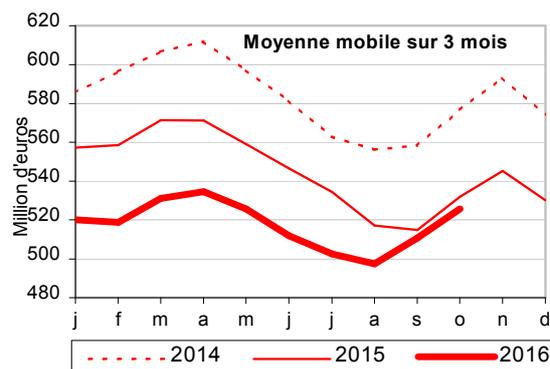
En novembre 2016, l'excédent des échanges en produits transformés baisse sur un an



Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, faible baisse des exportations de produits laitiers



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)